

Téléfax: +49 7731 8208-70



### Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### die:master red vernis pour moignons 1956 0200

Date de révision: 24.08.2021 Code du produit: 19560200 Page 1 de 8

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

die:master red vernis pour moignons 1956 0200

#### Autres désignations commerciales

contenu dans:

1956 0800 die:master Set red

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### Utilisation de la substance/du mélange

Vernis à un composant

#### Utilisations déconseillées

Aucune information disponible.

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Renfert GmhH Rue: Untere Giesswiesen 2 Lieu: D-78247 Hilzingen +49 7731 8208-0 Téléphone:

e-mail: info@renfert.com

Interlocuteur: Frau Andris

silke.andris@renfert.com e-mail Internet: www.renfert.com 1.4. Numéro d'appel d'urgence: 0033 (0) 1 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

butanone pentane-3-one acétate de n-butyle

Danger Mention

d'avertissement:

Pictogrammes:





# Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

die:master red vernis pour moignons 1956 0200

 Date de révision: 24.08.2021
 Code du produit: 19560200
 Page 2 de 8

# Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne

pas respirer les aérosols ni les brouillards.

# Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:





#### 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

Vernis à un composant

#### Composants dangereux

| Nº CAS     | Substance                           |                              |                  |  |
|------------|-------------------------------------|------------------------------|------------------|--|
|            | N° CE                               | Nº Index                     | N° REACH         |  |
|            | Classification SGH                  | •                            | •                |  |
| 78-93-3    | butanone                            | 20 - 35%                     |                  |  |
|            | 201-159-0                           | 606-002-00-3                 | 01-2119457290-43 |  |
|            | Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE | 3; H225 H319 H336 EUH066     | •                |  |
| 96-22-0    | pentane-3-one                       | 20 - 35%                     |                  |  |
|            | 202-490-3                           | 606-006-00-5                 | 01-2119531111-60 |  |
|            | Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE | 3, STOT SE 3; H225 H319 H335 | H336 EUH066      |  |
| 123-86-4   | acétate de n-butyle                 | 5 - 20%                      |                  |  |
|            | 204-658-1                           | 607-025-00-1                 | 01-2119485493-29 |  |
|            | Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H3    | 36 EUH066                    |                  |  |
| 13463-67-7 | Dioxyde de titane                   | 3 - 10%                      |                  |  |
|            | 236-675-5                           |                              | 01-2119489379-17 |  |
|            |                                     | •                            | •                |  |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

# Indications générales

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés.

Consulter un médecin en cas de malaise.

### Après inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

# Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

#### Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### die:master red vernis pour moignons 1956 0200

Date de révision: 24.08.2021 Code du produit: 19560200 Page 3 de 8

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent se manifester: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO2), mousse résistante à l'alcool, Jet d'eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Eloigner toute source d'ignition.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## Préventions des incendies et explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### Information supplémentaire

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour un complément d'informations, veuillez consulter notre site Internet: www.renfert.com

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### die:master red vernis pour moignons 1956 0200

Date de révision: 24.08.2021 Code du produit: 19560200 Page 4 de 8

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| Nº CAS     | Désignation                | ppm | mg/m³ | f/cm³ | Catégorie    | Origine |
|------------|----------------------------|-----|-------|-------|--------------|---------|
| 123-86-4   | Acétate de n-butyle        | 150 | 710   |       | VME (8 h)    |         |
|            |                            | 200 | 940   |       | VLE (15 min) |         |
| 96-22-0    | Diéthylcétone              | 200 | 705   |       | VME (8 h)    |         |
| 78-93-3    | Méthyléthylcétone          | 200 | 600   |       | VME (8 h)    |         |
|            |                            | 300 | 900   |       | VLE (15 min) |         |
| 13463-67-7 | Titane (dioxyde de), en Ti | _   | 10    |       | VME (8 h)    |         |

### Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX, 2016 (INRS)

| Nº CAS  | Désignation                   | Paramètres        | Valeur limite |       | Moment de<br>prélèvement |
|---------|-------------------------------|-------------------|---------------|-------|--------------------------|
| 78-93-3 | 2-Butanone; Méthyléthylcétone | Méthyléthylcétone | 2 mg/l        | Urine | en fin de poste          |

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Maniement sûr: voir rubrique 7

#### Mesures d'hygiène

Ne pas inspirer les vapeurs.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc butyle

Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

Temps de pénétration >= 60 min

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

# Protection respiratoire

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: rouge
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et 79 °C

intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: < 0 °C DIN 51755 (cc)

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable gaz: non applicable

Dangers d'explosion

non explosif.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

|                              | die:master red vernis pour moignons | 1956 0200 |      |
|------------------------------|-------------------------------------|-----------|------|
| Date de révision: 24.08.2021 | Code du produit: 19560200           | Page 5    | de 8 |

Limite inférieure d'explosivité: 1,2 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 11,5 vol. %
Température d'auto-inflammation: 370 °C

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

Pression de vapeur: 105 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C):

Hydrosolubilité:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Viscosité dynamique:

Viscosité cinématique:

Taux d'évaporation:

0,80 - 1,10 g/cm³

Non miscible

non déterminé

non déterminé

non déterminé

non déterminé

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

#### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

# 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

# Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (pentane-3-one)

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (butanone; pentane-3-one)

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

## Information supplémentaire

Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### die:master red vernis pour moignons 1956 0200

Date de révision: 24.08.2021 Code du produit: 19560200 Page 6 de 8

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Pas de données disponibles pour le mélange.

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

| Nº CAS  | Substance   |        |    |        |
|---------|---|--------|----|--------|
|         | Méthode   | Valeur | d  | Source |
|         | Évaluation  |        |    |        |
| 78-93-3 | butanone  |        |    |        |
|         | OCDE 301D   | 98 %   | 28 |        |
|         | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). |        |    |        |

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS  | Substance     | Log Pow |
|---------|---------------|---------|
| 96-22-0 | pentane-3-one | 0,82    |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas de données disponibles pour le mélange.

# 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

080111

DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

# L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:UN 126314.2. Désignation officielle deFARBE

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3







conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

die:master red vernis pour moignons 1956 0200

Date de révision: 24.08.2021 Code du produit: 19560200 Page 7 de 8

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:UN 126314.2. Désignation officielle dePAINT

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:IIÉtiquettes:3



Marine pollutant:

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:UN 126314.2. Désignation officielle dePAINT

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indications diverses: voir section 6, 7, 8

# 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

# d'environnement

# Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

2004/42/CE (COV): 1956-0200: 69,4%

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes

travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou

allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Information supplémentaire

RÈGLEMENT (CE) No 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à des substances qui

appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant les polluants organiques

persistants: non applicable

RÈGLEMENT (UE) No 649/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant les exportations et

importations de produits chimiques dangereux: non applicable

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# Abréviations et acronymes

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### die:master red vernis pour moignons 1956 0200

Date de révision: 24.08.2021 Code du produit: 19560200 Page 8 de 8

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LD50: dose létale médiane (DL50)

LC50: concentration létale médiane (CL50) EC50: concentration efficace médiane (CE50)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises Dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

VOC: volatile organic compound(s)

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

| Classification     | Procédure de classification         |
|--------------------|-------------------------------------|
| Flam. Liq. 2; H225 | Sur la base des données de contrôle |
| Eye Irrit. 2; H319 | Méthode de calcul                   |
| STOT SE 3; H335    | Méthode de calcul                   |
| STOT SE 3; H336    | Méthode de calcul                   |

### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables.    |
|------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables.         |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires.    |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges.   |
|      |  |

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne

pas respirer les aérosols ni les brouillards.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)